



## Panorama de la Martinique

### CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu	Fort-de-France
Superficie	1 128 km <sup>2</sup>
Situation géographique	Arc antillais - New-York à 3 150 km, Paris à 6 900 km, Pointe-à-Pitre à 200 km
Langues parlées	Français et créole
Monnaie	Euro (€)
Statut	Département et Région d'Outre-mer (DROM) et Région ultrapériphérique (RUP)
Rang mondial IDH (2010)	34
Représentation nationale	4 députés, 2 sénateurs, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Préfet

### Repères historiques

L'histoire de la Martinique est étroitement liée à l'expansion coloniale européenne dans la Caraïbe. Toutefois, les premiers peuplements datent du deuxième millénaire avant notre ère, par des populations amérindiennes. Les premiers occupants seraient les Arawaks, venus de l'actuel Venezuela vers 100 av. J.-C. Entre le X<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, une nouvelle civilisation arrive dans l'île : les indiens Caraïbes ou Kalina. Christophe Colomb découvre la Martinique, le 15 juin 1502, qu'il nomme Madinina (« île aux fleurs »).

L'île devient française en 1635 et appartient alors à la Compagnie des Isles d'Amérique créée par Richelieu. Son statut est celui d'une terre française administrée et exploitée par une compagnie à vocation commerciale. L'indigo, le café et la canne à sucre constituent tour à tour les cultures qui se développent dans l'île à mesure des conquêtes de terres arables au détriment des Amérindiens et dans le cadre d'un système économique basé sur l'esclavage. La Révolution française apporte l'idéal égalitaire dans les colonies. En 1793, le gouverneur de Rochambeau impose les droits civiques pour les Libres de couleur. Toutefois, le parti royaliste prend les armes et fait appel aux Anglais qui s'installent en Martinique jusqu'en 1802. Durant cette période, la colonie ne peut profiter des institutions nouvelles et de l'abolition de l'esclavage. Le Code Noir de 1685 organise la vie économique et sociale jusqu'en 1848, année au cours de laquelle les décrets d'abolition de l'esclavage sont promulgués, sous l'impulsion de Victor Schœlcher.

Le 8 mai 1902, l'éruption de la Montagne Pelée détruit entièrement la ville de Saint-Pierre, capitale de l'époque et principal centre économique, tuant ses 30 000 habitants. Fort-de-France devient alors la capitale de la Martinique. Portée par les leaders communistes de l'après-guerre, dont Aimé Césaire (1913-2008), la proposition de loi visant à une assimilation intégrale au statut départemental conduit à ériger la Martinique en département français, le 19 mars 1946. Cette volonté d'assimilation des Martiniquais se traduit par un vote massif en faveur de la constitution de la V<sup>e</sup> République, en 1958, alors que les processus d'indépendances s'engagent parallèlement.

### Organisation institutionnelle

Le cadre institutionnel de l'Outre-mer français est défini par la loi constitutionnelle du 28 mars 2003 relative à la réforme de l'organisation décentralisée de la République. Depuis la loi de départementalisation du 19 mars 1946 et celle du 31 décembre 1982, la Martinique est un Département et une Région. À la différence de ses homologues de la métropole, son assise territoriale est monodépartementale et ses compétences sont étendues, notamment en matière de finances publiques locales. La réforme constitutionnelle du 28 mars 2003 a confirmé ce double ancrage institutionnel, en créant la dénomination « Départements et Régions d'Outre-mer » (DROM). Les DROM sont régis par le principe de l'identité législative. Néanmoins, des adaptations aux lois et règlements qui prévalent en métropole sont autorisées, dès lors qu'elles sont motivées par « *les caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités* ». La constitution prévoit pour les DROM la possibilité de créer une collectivité unique se substituant au Département et à la Région sous réserve du consentement des électeurs. Lors des deux référendums organisés respectivement les 10 et 24 janvier 2010, les électeurs martiniquais ont dans un premier temps rejeté la transformation de la Martinique en une collectivité d'Outre-mer régie par l'article 74 de la Constitution et dans un deuxième temps adopté le projet de création d'une collectivité unique, exerçant les compétences dévolues au Département et à la Région, relevant de l'article 73 de la Constitution. La collectivité unique de la Martinique devrait voir le jour en décembre 2015. Au niveau communautaire, la Martinique, comme les autres DROM, est une Région ultrapériphérique (RUP). Ce régime prévoit l'applicabilité de principe de l'ensemble du droit communautaire et permet de bénéficier des fonds structurels.

## BAISSE ET VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

La population martiniquaise est estimée à 386 486 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014, soit 0,6 % de la population française totale et 20,5 % de la population domienne. La densité de la population est élevée, avec 343 hab./km<sup>2</sup>, et regroupée au centre de l'île, avec plus d'un habitant sur deux (58,5 %) <sup>1</sup>.

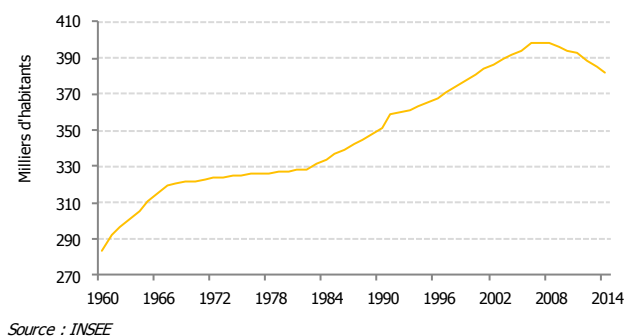
La population martiniquaise est en baisse depuis quelques années et son taux de croissance annuel moyen est négatif sur la période 2006-2013 (-0,4 %). Par ailleurs, elle est vieillissante, sous les effets conjugués de la diminution des naissances et d'un solde migratoire négatif, particulièrement marqué pour la tranche d'âge des 18 à 30 ans. Selon les projections de l'INSEE, la Martinique devrait devenir la deuxième région la plus âgée de France en 2040, après la Corse. Le rapport entre le nombre de personnes âgées et le nombre de personnes en âge de travailler (15-64 ans) devrait passer de 21,1 % en 2007 à 66,4 % en 2040.

Indicateurs démographiques	Martinique	France <sup>(1)</sup>
Population (milliers en 2014, millions pour la France)	381	66
Part des moins de 20 ans (% , 2014)	25	25
Part des 20 - 59 ans (% , 2014)	51	51
Part des 60 et plus (% , 2014)	24	25
Densité de population (hab./km <sup>2</sup> , au 01/01/2014)	338	120 <sup>(2)</sup>
Taux de croissance annuel moy. de la pop. (% , 2007-2012)	-0,4	5,7 <sup>(3)</sup>
Taux de natalité (‰ habitants, 2013)	11,5	12,4 <sup>(2)</sup>
Taux de mortalité (‰ habitants, 2013)	7,6	8,4 <sup>(2)</sup>
Taux de mortalité infantile (‰ naissances, 2010/2013) <sup>(4)</sup>	8,3	3,5 <sup>(2)</sup>
Indicateur conjoncturel de fécondité (2013)	1,90	2,01 <sup>(2)</sup>
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2013)	85,1	85,4 <sup>(2)</sup>
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2013)	78,8	79,2 <sup>(2)</sup>

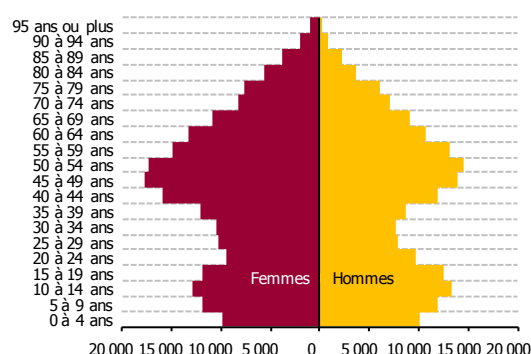
<sup>(1)</sup> Bilan démographique de l'INSEE 2013 (population au 1<sup>er</sup> janvier 2014) ; <sup>(2)</sup> En 2014 en France métropolitaine ; <sup>(3)</sup> Entre 2005 et 2015 ; <sup>(4)</sup> Nombre de décès à moins d'un an par nombre d'enfants nés vivants en 2010, 2011 et 2012

Source : INSEE

### Évolution de la population



### Pyramide des âges en 2014



## PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

En 2008, avec le début de la crise économique et financière, le PIB en volume s'est contracté de 0,3 %, la récession s'amplifiant en 2009 (-6,5 %) en lien notamment avec l'aggravation de la crise sociale et une chute brutale de l'investissement. Cette contraction s'est avérée temporaire car à peine un an après les premières turbulences, l'économie martiniquaise croissait de nouveau au rythme de +4,6 % en 2010. Les années 2011 et 2012 ont été marquées par un ralentissement de l'activité, qui s'est accentué en 2013.

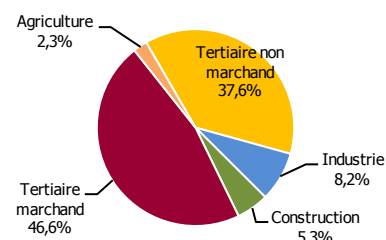
Le PIB a ainsi reculé de 0,5 % et l'économie martiniquaise apparaît plus pénalisée que celle de la Guadeloupe (+ 0,7 %) ou de la métropole (+ 0,3 %). La consommation et l'investissement, qui sont traditionnellement les principaux moteurs de l'économie, reculent respectivement de -1,4 et 2,1 %. Seule la consommation des administrations publiques vient atténuer l'essoufflement des autres moteurs de l'économie (+0,4 %).

Principaux indicateurs économiques	Martinique	France
PIB (milliards d'euros, 2013) <sup>(1)</sup>	8,5	2 114
Taux de croissance du PIB (% , en volume, 2013) <sup>(1)</sup>	-0,5	0,3
PIB par habitant (euros courants, 2013)	22 266	32 190
Dépenses de l'Etat dans la collectivité (% du PIB, 2013) <sup>(2)</sup>	35,4	-
Dettes des collectivités (% du PIB, 2013)	12,1	8,8 <sup>(3)</sup>

<sup>(1)</sup> Estimation CEROM ; <sup>(2)</sup> Dépenses de personnel, de fonctionnement, d'investissement, d'intervention, avances d'impôts et TIPP, dotations aux collectivités ; <sup>(3)</sup> Dette publique notifiée ou au sens de Maastricht en 2014 (administrations locales)

Sources : INSEE, CEROM, Douanes, DRFIP

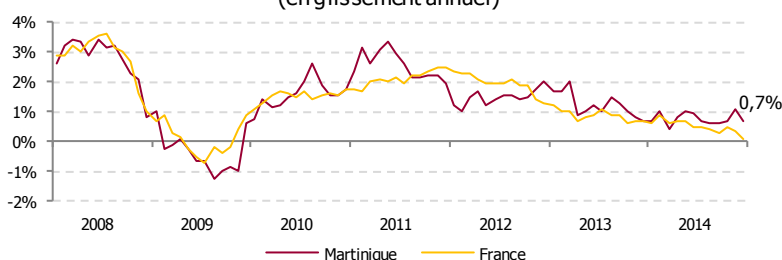
### Répartition de la valeur ajoutée en 2010



### Hausse des prix contenue

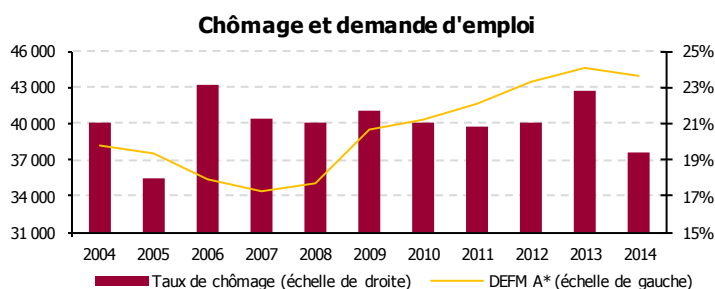
Entre 2004 et 2014, l'indice des prix à la consommation a progressé en moyenne de 1,6 % par an en Martinique (1,4 % en métropole). En 2014, l'indice des prix à la consommation progresse de 0,7 % (en moyenne annuelle), soit un niveau légèrement supérieur à celui de la France entière (+0,5 %). Pour autant, les écarts absolus de niveaux de prix avec la métropole restent importants (de l'ordre de 30 % pour les produits alimentaires).

### Indice des prix à la consommation (en glissement annuel)



<sup>1</sup> Le centre correspond au regroupement des zones d'emploi Centre-Agglomération et Centre-Atlantique de l'INSEE.

## Chômage élevé



\* DEFMA : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A  
Sources : DIECCTE, INSEE

Emploi	2003	2013	TCAM* 13/03
<b>Emploi total</b>	<b>125 474</b>	<b>130 165</b>	<b>+0,4 %</b>
<b>Emploi non salarié</b>	<b>7 699</b>	<b>7 873</b>	<b>+0,2 %</b>
<b>Emploi salarié</b>	<b>117 775</b>	<b>122 292</b>	<b>+0,4 %</b>
Agriculture, sylviculture et pêche	5 238	4 450	-1,6 %
Industries - Energie et Eau	8 700	8 584	-0,1 %
Construction	5 336	6 228	+1,6 %
Services marchands	48 745	52 709	+0,8 %
Services non marchands	49 756	50 322	+0,1 %

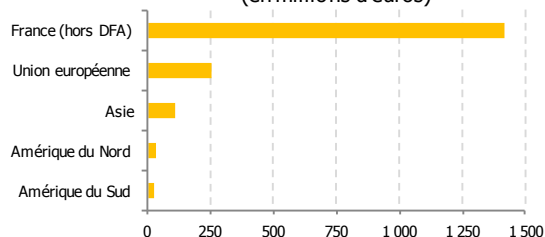
\* Taux de croissance annuel moyen  
Source : INSEE, base EPURE

Entre 2001 et 2013, le taux de chômage est resté relativement stable en Martinique, entre 22,5 % et 22,8 %. En 2014, il diminue à 19,4 % mais reste largement supérieur à celui de la métropole (9,9 %). L'âge et le faible niveau de formation constituent les principaux facteurs discriminants face à l'emploi. Néanmoins, le marché du travail martiniquais reste nettement plus porteur que celui des autres départements d'Outre-mer. C'est le seul DOM à avoir un taux de chômage en dessous de 20 %. Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A s'élève à 43 971 en décembre 2014, dont 53,6 % depuis plus d'un an. Parallèlement, 22 850 personnes sont allocataires de Pôle emploi dont 13 215 pour la prestation d'assurance chômage. En 2013, le secteur tertiaire marchand emploie 84,2 % de l'emploi salarié devant l'industrie (7,0 %) et la construction (5,1%). Le centre de la Martinique concentre près des deux tiers de l'emploi salarié du territoire. L'emploi public représente environ un tiers de l'emploi salarié et se répartit selon 3 statuts : la fonction publique d'État (39,5 % des effectifs), la fonction publique territoriale (40,0 %) et la fonction publique hospitalière (20,5 %).

## Déficit structurel du commerce extérieur

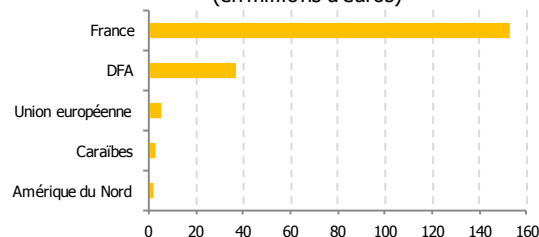
L'énergie représente une part importante des échanges extérieurs de la Martinique en raison de l'implantation dans le département de la SARA (Société Anonyme de Raffinerie des Antilles), qui exporte des carburants raffinés. Cette situation explique que la Guadeloupe et la Guyane sont d'importants partenaires de la Martinique à l'exportation, alors que la métropole et l'Union européenne en sont ses premiers fournisseurs. Le commerce régional, hors énergie, est, pour sa part, embryonnaire. La balance commerciale est structurellement déficitaire. En 2014, le déficit commercial se creuse (+16,3 % sur dix ans) et s'établit à 1,7 milliard d'euros (soit 20 % du PIB de 2013).

**Principaux fournisseurs en 2014**  
(en millions d'euros)



Source : Douanes

**Principaux clients en 2014**  
(en millions d'euros)



Principales importations en valeur (millions d'euros)	2014
Autres produits industriels	810
Produits des industries agroalimentaires	398
Produits pétroliers raffinés et coke	393
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	385
Équip. mécaniques, matériel élec., électronique et informatique	385
Matériels de transport	264
<b>Importations totales</b>	<b>2 703</b>

Source : Douanes

Principales exportations en valeur (millions d'euros)	2014
Produits pétroliers raffinés et coke	359
Produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture	92
Produits des industries agroalimentaires	58
Autres produits industriels	22
Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	15
Équip. mécaniques, matériel élec., électronique et informatique	12
<b>Exportations totales</b>	<b>567</b>

## PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

La Martinique présente les caractéristiques d'une économie moderne et diversifiée. Les services, marchands et non marchands, constituent la principale source de création de richesse. Leur poids dans l'économie s'est accru de 1,7 point entre 2000 et 2010, alors que le poids des secteurs primaire (-1,6 point) et secondaire (-0,1 point) est en recul. Toutefois, en valeur absolue, la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs progresse, à l'exception de celle de l'hôtellerie et de la restauration (-3,3 %, par an en moyenne) et de l'agriculture (-2,0 %, par an en moyenne). Les filières traditionnelles (banane, canne-sucre-rhum) jouent un rôle important dans l'équilibre social et territorial de l'île.

Principaux indicateurs sectoriels	2014	TCAM* 14/04
Production de canne à sucre (tonnes)	166 883	-2,8%
Production de sucre (tonnes)	2 428	-5,1%
Production de rhum (hectolitres d'alcool pur)	78 259	-0,3%
Expéditions de bananes (tonnes)	190 770	+0,4%
Production de viande** (tonnes)	2 314	-0,5%

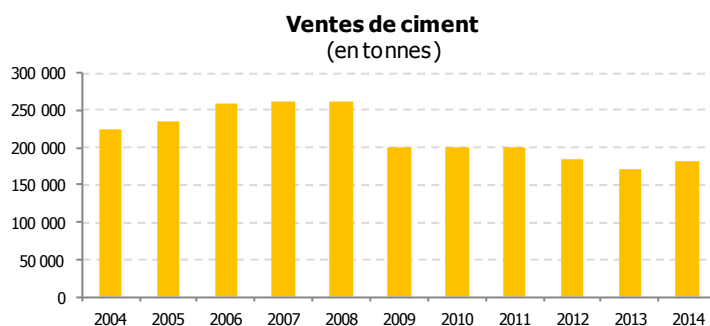
	2014	TCAM* 14/04
Production de ciment (tonnes)	182 082	-2,1%
Nombre de touristes	718 842	-0,3%
Passagers à l'aéroport (milliers)	1 625	+0,8%
Croisiéristes	193 159	+2,3%
Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	579	+4,5%

\* TCAM : taux de croissance annuel moyen, \*\* hors production de volailles

Sources : CTCS, FEL hebdo, SEM des abattoirs de la Martinique, Ciments Antillais, CMT, CCIM, DIECCTE

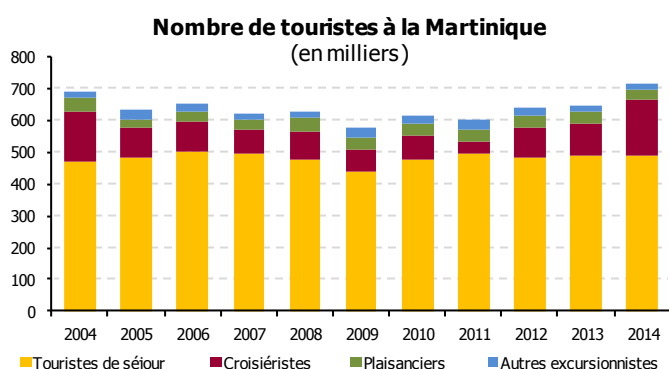
## Situation difficile dans le secteur du BTP

Le BTP a joué un rôle clef dans la croissance économique de la Martinique jusqu'en 2007. En lien avec le fort besoin en logement privé (construction d'environ 4000 logements par an), le secteur a été particulièrement dynamique. Entre 1997 et 2007, la valeur ajoutée du secteur a progressé en moyenne de 4,2 % par an. La remise en cause de la défiscalisation, en 2008, a conduit à un très sensible repli de ce segment, sans que le logement social ou la commande publique ne prennent le relai. Depuis 2009, le secteur du bâtiment et des travaux publics est confronté à une crise profonde. Entre 2008 et 2014, les ventes de ciment ont diminué de 30,4 % en volume, en dépit de l'amélioration de l'activité du BTP en 2014 (+6,5 % sur un an, à 182 265 tonnes).



Source : Ciments Antillais

## Difficultés structurelles de l'activité touristique, malgré un regain en 2014



Source : CMT

Alors que la Martinique accueillait près d'un million de touristes en 1999, ils n'étaient que 646 760 visiteurs en 2013. En 2014, grâce à la reconquête de la croisière (+71,3 %), le secteur bénéficie d'un regain (718 842 visiteurs, +11,1 %). Avec 1,5 % des flux de touristes de séjour et de croisiéristes de la zone caraïbe, la Martinique se place à la 19<sup>e</sup> position des destinations de la région en 2014. Selon la Cour des comptes, le secteur est en crise depuis le début des années 2000, en raison du dynamisme des destinations concurrentes, mais surtout du fait d'insuffisance dans la définition et la mise en œuvre des politiques publiques. L'activité touristique participe à la diversification économique de la Martinique. C'est l'un des secteurs les plus intégrés dans l'économie, grâce à sa forte intensité en main-d'œuvre directe et indirecte.

## FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

L'activité bancaire et financière de la Martinique s'organise autour de différents réseaux d'établissements de crédit et assimilés, installés localement ou non. On recense 21 établissements de crédit locaux à la Martinique : 5 banques affiliées à l'Assurance Française des Banques, 6 banques mutualistes ou coopératives, 4 sociétés de financement, 5 institutions financières spécialisées et 1 établissement à statut particulier. Ces établissements totalisent 157 agences, dont 148 agences bancaires, et emploient 1 483 agents.

Indicateurs monétaires et financiers	2004	2014
Nombre d'habitants par guichet bancaire	2 669	2 577
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 321	947
Nombre de comptes bancaires par habitant	1,02	1,2
Actifs financiers des agents économiques (EC locaux, en millions d'euros)	4 404	6 886
Encours sains des agents économiques (tous EC, en millions d'euros)	4 871	8 137
Taux de créances douteuses brutes (tous EC)	7,9 %	6,8 %

Source : IEDOM

Entre 2004 et 2014, l'encours sain de crédits progresse de 61,7 %, avec un taux de croissance annuelle moyen de 5,3 %. L'année 2009 marque une rupture dans l'évolution de l'encours, celui-ci augmentant en moyenne de 9,7 % par an entre 2004 et 2008, puis de 2,9 % en moyenne par an depuis 2009. Parallèlement, le taux de créances douteuses brutes diminue de 1,1 point sur la période, traduisant une amélioration de la qualité du portefeuille.

Dans le détail, sur la décennie, l'encours des ménages affiche une croissance moyenne annuelle de 4,5 %, particulièrement marquée pour les crédits immobiliers (+7,0 % en moyenne annuelle). Le taux de croissance annuel moyen des crédits à la consommation est, pour sa part, en repli, à -0,1 %, l'encours diminuant depuis 2009. L'encours des crédits aux entreprises progresse en moyenne de 4,7 % par an, les crédits à l'investissement enregistrant la hausse la plus significative (+10,3 % en moyenne annuelle). Enfin, l'encours des collectivités locales est également en hausse sensible sur la période, à +7,0 % en moyenne par an.

Indicateurs entreprises	2014
Actifs financiers (EC locaux, en millions d'euros)	1 494
Encours bancaires (tous EC, en millions d'euros)	3 265
dont crédits d'exploitation*	-6,3%
dont crédits d'investissement*	+5,4%
Coût du crédit à moyen long terme (oct. 2014)	3,72 %
Personnes morales en interdiction bancaire	2 412

\* Taux de variation annuelle

Source : IEDOM

Indicateurs ménages	2014
Actifs financiers (EC locaux, en millions d'euros)	5 015
Encours bancaires (tous EC, en millions d'euros)	3 220
dont crédits à la consommation*	-0,5%
dont crédits à l'habitat*	+1,3 %
Nombre de dossiers de surendettement déposés	539
Personnes physiques en interdiction bancaire	15 774

**NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2014 sauf indication contraire.**

**Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)**

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : V.-R. NUGENT

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : août 2015 – Dépôt légal : août 2015 – ISSN 1952-9619